

Septembre 2026

Transition vers le système ERP de Solenis : Amérique du Nord

Cher(e) client(e),

Comme annoncé précédemment, Solenis a achevé son acquisition de NCH Corporation le 1er octobre 2025.

En ajoutant les marques bien connues de NCH et une vaste clientèle du marché intermédiaire, Solenis est désormais une entreprise plus diversifiée avec une plus grande échelle, une empreinte mondiale étendue et des capacités supérieures de service à la clientèle. Ensemble, la nouvelle société fusionnée formera un fournisseur de solutions d'eau et d'hygiène plus diversifié et centré sur la clientèle. Ces capacités améliorées renforcent l'engagement de Solenis en tant que partenaire de confiance avec les bonnes personnes, l'expertise et la technologie.

Depuis la conclusion de l'accord, les équipes Solenis et NCH ont travaillé sans relâche à l'intégration de nos systèmes commerciaux, en faisant des démarches sur le maintien d'une transition aussi transparente et fluide que possible. Nous terminerons la transition de notre système en Amérique du Nord en octobre prochain. **Cela nécessitera une période temporaire d'interdiction de livraison.**

Qu'est-ce que cela signifie pour vous?

1. Nous appliquerons une période d'interdiction de livraison du 1er au 12 octobre pour permettre la transition du système. Pendant ce temps, les livraisons seront interrompues pendant que nous terminerons la transition.
2. Votre représentant commercial continuera à prendre vos commandes pendant la période d'interdiction. Les livraisons redémarreront une fois la transition terminée. Veuillez confirmer les dates de livraison estimées auprès de votre représentant commercial.
3. Nous vous recommandons de collaborer étroitement avec votre représentant commercial pour examiner vos besoins en produits et vous assurer que vous disposez d'un approvisionnement suffisant pour gérer cette brève période de transition.
4. Ce processus doit être sans embûche. Toutefois, en cas de perturbations, nous travaillerons en étroite collaboration avec vous et votre représentant commercial pour résoudre tout problème le plus rapidement possible.
5. La FAQ ci-jointe fournit plus de renseignements et doit être partagée avec les personnes concernées au sein de votre établissement. [Ce document sera publié sur solenis.com](#) pour référence ultérieure.

Chez Solenis, nous savons que notre succès dépend de nos fournisseurs. Notre personnel est très fier du service et des solutions que nous fournissons.

Nous nous réjouissons de poursuivre notre relation précieuse avec vous et votre entreprise.

Cordialement,



Chris Wright
Président Solutions pour l'industrie légère

Alors que nous continuons à préparer la fusion de l'activité NCH avec Solenis, nous restons engagés à vous fournir des produits et un service à la clientèle de premier ordre.

Pour garantir une transition fluide et transparente, les informations suivantes vous aideront à comprendre tous les détails nécessaires pour faciliter les changements dans votre système. Pour toute question, veuillez contacter votre représentant commercial actuel ou le représentant du service clientèle.

Sommaire

Prepare for Change	2
Blackout Period	3
Solenis Global Corporate Office Location	3
Legal Entities	3
Customer Documents	3
Product Information	4
Contracts, Pricing and Invoices	4
Solenis Electronic Invoice Presentment and Payment (EIPP) Portal	5
W9 and Tax ID / VAT Information	5
Banking Information	5
Sales Tax Exemption Certificates	5
Vendor Information Package	5

Préparer au changement

Devrions-nous prendre des mesures pour nous préparer à ces changements?

Il existe deux façons d'assurer une transition en douceur.

- 1) Communiquez ces changements aux personnes concernées au sein de votre organisation. Vous pouvez utiliser cette FAQ comme guide.
- 2) La planification d'aujourd'hui atténuera les interruptions surprises par la suite. Veuillez vous entendre avec votre représentant commercial pour planifier et **prévoir vos besoins en produits pendant la « période d'interruption »** afin de vous assurer que vous disposez d'un approvisionnement adéquat pendant cette période. Les informations sur la « période d'interruption » sont abordées ci-dessous.

- 3) Si vous avez déjà effectué des transactions avec Solenis et NCH, veuillez continuer à passer des commandes de la manière habituelle.

Période d'interruption

Solenis mettra en œuvre une « **période d'interruption** » pour toutes les activités et tous les sites de production NCH.

Cette « période d'interruption » est nécessaire pour nous permettre de migrer l'activité NCH vers le système ERP de Solenis. Les activités seront limitées pendant cette période.

Sachez que :

- **Les livraisons** seront limitées à celles prévues et programmées avant le début de la période d'interdiction. Il n'y aura aucune livraison « imprévue » pendant la période d'interruption.
- Pendant la période d'interdiction, votre représentant commercial reste disponible pour prendre de **nouvelles commandes** et planifiera ces expéditions pour traitement après la fin de la période d'interdiction. Nous vous encourageons à **prévoir vos besoins en produits** et à passer des commandes avant le début de la période d'interruption et à planifier vos livraisons en conséquence, en vous assurant que votre approvisionnement est suffisant pour couvrir la période d'interruption.
- Normalement, la période d'interruption ne concerne pas les activités existantes de Solenis.

Site du siège social mondial de Solenis

Solenis LLC, 2475 Pinnacle Drive, Wilmington, Delaware 19803, États-Unis.

Entités juridiques

Y aura-t-il des changements d'entités juridiques?

Non. Dans le cadre du transfert d'activités, les entités juridiques resteront les mêmes.

Documents adressés à la clientèle

Les documents commerciaux changeront-ils de format?

Les documents tels que les factures, les relevés et les rappels continueront d'inclure toutes les informations requises, mais la présentation peut différer des versions précédentes. Les changements apparants sur ces documents seront notamment le remplacement du logo actuel par le logo Solenis. Toutefois, le nom de la remise, les adresses de remise et les coordonnées bancaires actuellement utilisées pour les paiements resteront inchangés. En outre, l'adresse du site Web sera mise à jour pour solenis.com, et les adresses électroniques et autres références de contact seront mises à jour au format de domaine Solenis (par exemple, xxxx@solenis.com). Ces changements visent à garantir que notre clientèle recevra toujours le plus haut niveau de service. Veuillez mettre à jour vos systèmes et vos dossiers en conséquence pour éviter tout problème de facturation ou de traitement des paiements.

Nos fiches de données de sécurité (FDS), les étiquettes des produits et le connaissance vont-ils changer?

Non. Au début de la transition en octobre, toutes les FDS, étiquettes de produits et connaissances resteront les mêmes. Le seul changement que vous constaterez au fil du temps est le remplacement du logo NCH par le logo Solenis. Dans la plupart des cas, aucun autre changement n'est attendu.

Les fiches de données des produits (FDP) vont-elles changer?

Non, PDS maintiendra le même aspect. Dans la plupart des cas, le logo NCH sera remplacé par le logo Solenis.

Les certificats d'analyse (COA) vont-ils changer?

Le certificat d'analyse comportera des changements mineurs au niveau de la mise en page et du contenu, mais il n'y aura aucun changement dans les informations de qualité rapportées sur les COA.

Détails du produit

Les noms ou les références des produits vont-ils changer?

Nous n'attendons aucun changement des noms des produits, car ils sont liés au processus de transition. En outre, la plupart des références (UGS) resteront les mêmes. Toute exception sera communiquée.

Tous les produits NCH conserveront-ils leur classification?

Oui, ils conserveront leur classification actuelle, sauf si une modification s'impose en raison de la réglementation. Si un tel changement devait se produire, vous en serez informé par l'intermédiaire de votre représentant commercial.

Y aura-t-il un changement dans la qualité ou les spécifications du produit?

Aucune modification dans la qualité du produit, les spécifications du produit, l'emballage ou de la durée de conservation.

Tous les produits NCH conservent-ils leurs revendications réglementaires?

Oui, tous les produits conserveront leur statut réglementaire actuel tel que BfR, FDA, REACH, Certifications casher, halal, EU Flower, Cradle to Cradle, etc. Les enregistrements de produits seront également conservés. Après le premier jour, les produits finis peuvent faire l'objet d'une réévaluation.

Y aura-t-il des changements au niveau des sites de fabrication ou des processus de production?

Aucun changement dans les processus de production Solenis ou NCH actuels. Les emplacements des sites pour toutes les usines Solenis et NCH resteront les mêmes.

Contrats, tarification et factures

Si mon entreprise a actuellement des contrats de vente avec NCH, comment ces contrats seront-ils transférés?

Tous les accords commerciaux actifs seront transférés à Solenis sous les mêmes conditions.

Que faire si j'ai une question sur ma facture?

Avant et après la période d'interdiction, contactez directement votre représentant commercial NCH ou votre représentant du service clientèle.

Y aura-t-il des changements dans la tarification ou les conditions générales des produits?

La tarification des produits et les conditions générales ne devraient pas changer en raison du changement de système. Toutefois, elles peuvent changer à l'avenir en raison de contrats ou d'autres accords commerciaux normaux.

Portail Solenis de présentation et de paiement électronique des factures (EIPP)

Un nouveau portail a été conçu pour offrir une expérience plus rationalisée, sécurisée et conviviale pour la gestion des factures, des paiements, des relevés et des demandes de facturation. Toutes les plateformes EIPP actuelles seront retirées et ne seront plus disponibles **à compter du 7 octobre 2026**.

Une communication distincte sera envoyée directement à toute notre clientèle en septembre avec des instructions simples sur la façon de s'inscrire et de se connecter au nouveau portail Solenis EIPP sur www.products.solenis.com.

Que puis-je faire dans le nouveau portail?

Vous pourrez accéder à vos informations de compte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, où que vous soyez. Le nouveau portail vous permettra de consulter les factures actuelles et historiques, de télécharger les factures et relevés, d'effectuer des paiements en ligne sécurisés, de soumettre des contestations de factures et de suivre leur état, de consulter l'historique des paiements et bien plus encore.

W9 et ID fiscal/informations TVA

Comment obtenir un W9 pour Solenis?

Rendez-vous sur le [portail des fournisseurs sur Solenis.com](http://portail.des.fournisseurs.sur.Solenis.com) pour obtenir le W9 et d'autres informations nécessaires pour mettre à jour vos informations sur les fournisseurs.

Détails bancaires

Les modalités bancaires et de paiement restent inchangées tout comme les modes de paiement par domiciliation bancaire actuels.

Comment obtenir une garantie pour une lettre de crédit émise ou, si j'ai une question générale relative à la trésorerie, à qui dois-je m'adresser?

Joignez-nous : Przemysław Winiarski (pwiniarski@solenis.com) ou Adam Jagodziński (AJagodzinski@solenis.com)

Certificats d'exonération de la taxe sur les ventes

NCH demandera des certificats d'exonération de la taxe sur les ventes mis à jour, via un système automatisé, pour faciliter la migration vers l'environnement SAP de Solenis. Veuillez suivre les instructions indiquées dans ces communications, qui incluront un lien pour soumettre vos informations.

Dossier d'informations sur le fournisseur

Comment mettons-nous à jour notre dossier d'informations sur les fournisseurs?

Veillez envoyer tous les dossiers d'informations du fournisseur à votre représentant commercial qui se coordonnera avec les ressources internes appropriées.